

COMMUNIQUE

SUJET: Entente constitutionnel
L'isolement du Québec

Le Gouvernement Péquiste a répété, depuis la signature par neuf provinces canadiennes de l'entente constitutionnelle, que le Québec était encore une fois isolé.

Il importe d'expliquer ici que si le Québec semble isolé, c'est bien plutôt parce que le gouvernement péquiste veut donner cette impression.

En effet, cet argument sert les objectifs à long terme du Parti québécois. Le Québec n'est pas isolé, c'est le gouvernement du Parti québécois qui est isolé.

L'entente constitutionnelle raffermi la position du Québec au sein du Canada et celle de la langue et de la culture française au Canada.

A l'avenir, les pouvoirs du Québec ne pourront être diminués sans le consentement de l'Assemblée nationale.

De plus, le Québec aura dorénavant un droit de veto sur tous les articles de la charte des droits y compris les droits linguistiques reconnus aux minorités francophones hors Québec par les neuf premiers ministres, le 5 novembre dernier.

C'est donc dire que jamais les droits d'accès à l'école primaire et secondaire pour les francophones hors Québec ne pourront être supprimés sans l'accord du Québec.

Enfin, les francophones hors Québec et les Québécois qui doivent aller s'établir dans d'autres provinces du Canada pourront obtenir l'éducation dans leur propre langue au niveau primaire et secondaire.